

N°1428

du 06  
AVRIL  
2021



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

TRANSPORTS

P.3

Pour l'intérêt porté à la sécurité et à la sûreté de l'aviation civile

Lomé veut son certificat d'aérodrome définitif en mai 2021

AGRICULTURE

P.3

Pour améliorer les rendements agricoles, le gouvernement préconise la gestion durable des terres

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

P.4

Un dialogue interprofessionnel sur la fiscalité en novembre prochain à Lomé

P.3 **Justice alternative**

# LE BILAN 2020 DES MAISONS DE JUSTICE

Au 31 décembre 2020, 1.348 cas dont 590 demandes d'informations juridiques et 758 demandes de médiation ont été enregistrés



Mama-Raouf Tchagnao, Coordonnateur du projet des maisons de justice

P.4 Projets REDISSE-Togo et PRSRSU/Covid-19 Togo

## Les plaintes éventuelles peuvent être reçues

## Agenda/IFT

## Danse traditionnelle et création d'aujourd'hui, le 12 avril prochain

Le projet "Danse Traditionnelle et Création d'Aujourd'hui" est un programme de recherche artistique qui vise à introduire les danses traditionnelles dans le processus de création chorégraphiques contemporaines. Plaçant le renforcement des capacités et la création au centre de cette mission, l'Association Sol OEI d'Afrique de Kossivi Sénagbé AFIADENIGBAN organise à cette quatrième édition un atelier international de formation sous le thème "Interprétation chorégraphique : le danseur interprète" pour les jeunes danseurs

venus d'Afrique.

Il s'agira de mettre à disposition de deux (2) chorégraphes nationaux ou internationaux une vingtaine de jeunes danseurs professionnels émergents sélectionnés à travers l'Afrique, afin de proposer une nouvelle lecture à une création déjà existante ou d'en construire une nouvelle selon l'orientation du chorégraphe, tout en gardant un lien avec les danses traditionnelles d'Afrique ou de sa diaspora.

Institut Français du Togo  
12 AVR. / 25 AVR. - BRIN DE CHOCOLAT | RESTITUTION LE



VENREDI 23 AVRIL À 20H À LA SCENE JIMI HOPE

## Cinéma

## Appel à film du fescilom

Dans le cadre de la 8<sup>e</sup> édition du FESCILOM et la 4<sup>e</sup> édition du forum des jeunes cinéastes engagés pour l'environnement prévu du 17 au 19 Juin 2021 à l'Institut Français du Togo (TOGO), il est organisé un concours pour la sélection du meilleur film pour l'environnement avec à une cagnotte de (mille)1000 dollars à partager entre les lauréats et un trophée offert par le FESCILOM et ses partenaires.

Peuvent candidater, les personnes de nationalité togolaise ou étrangère, ayant réalisé un film fiction ou

un film documentaire de moins de trente (30) minutes et qui traite de la protection de l'environnement ou de la pollution ou encore de l'utilisation des panneaux solaires.

Les films peuvent être envoyés par VIMEO, WE TRANSTER ou par TELEGRAM ou encore au siège du FESCILOM au plus tard le 1<sup>er</sup> MAI 2021. Les meilleurs films seront sélectionnés

Les réalisateurs dont les films seront sélectionnés participeront au forum à Lomé.

Informations et inscriptions



: contacts Whatsapp et appel : fescilomforuminscription@gmail.com/  
00228 91 98 07 97 / 98 30 15 69 Facebook : fescilom forum  
E-mail :

## Archéologie

## Défilé inédit de 22 momies des pharaons d'Egypte

Un défilé inédit de 22 momies de rois et reines de l'Egypte antique s'est déroulé le 3 avril dernier dans les rues du Caire. Le défilé les amenait vers la nouvelle demeure des pharaons, le Musée national de la civilisation égyptienne (NMEC).

Le trajet d'environ sept kilomètres entre le musée du Caire, où les momies reposent depuis plus d'un siècle, et le NMEC durera environ 40 minutes, à bord de chars au style pharaonique, sous haute surveillance policière.

Le défilé était retransmis en direct par plusieurs télévisions du monde. "Le monde entier va regarder ça. Ce sont 40 minutes importantes dans la vie de la ville du Caire", a déclaré à l'AFP le célèbre archéologue égyptien Zahi Hawass.

Dans l'ordre chronologique, le pharaon Seqenenre Taa (XVI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) a ouvert la marche, fermée par Ramsès IX (XII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.).

Le NMEC, qui occupe un vaste bâtiment au sud du Caire, partiellement inauguré en 2017, doit ouvrir ses portes le 4 avril. Mais les momies ne seront exposées au public qu'à partir du 18 avril.

La directrice générale de l'Unesco Audrey Azoulay, présente lors du défilé, a affirmé dans un communiqué vendredi que le démantèlement des momies vers le NMEC était "l'aboutissement d'un long travail pour mieux les conserver et mieux les exposer".

Découvertes près de Louxor (sud) à partir de 1881, la plupart des



22 momies n'avaient pas quitté la place Tahrir depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Depuis les années 1950, elles y étaient exposées dans une petite salle, sans explications

muséographiques claires.

Les momies voyageront chacune dans un char portant le nom du souverain et muni de mécanismes d'absorption des chocs, dans une enveloppe contenant de l'azote pour les conserver.

Au NMEC, elles apparaîtront dans des caissons plus modernes "pour un contrôle de la température et l'humidité meilleur qu'au vieux musée", explique à l'AFP Salima Ikram, professeure d'Égyptologie à l'Université américaine du Caire, spécialiste de la momification.

Elles seront présentées individuellement aux côtés de leurs sarcophages, dans un décor rappelant les tombes souterraines des rois, avec une biographie et des objets liés aux souverains. L'UNION/AFP

## Nécrologie

## Le chanteur suisse Patrick Juvet est mort

Le chanteur suisse Patrick Juvet, devenu célèbre dans les années 1970 pour son tube disco "Où sont les femmes ?", est décédé à l'âge de 70 ans, le 1<sup>er</sup> avril dernier.

Le corps de l'artiste a été retrouvé dans un appartement à Barcelone. Les causes du décès ne sont pas encore établies. "Il y aura une autopsie, je l'avais eu au téléphone il y a trois jours, je l'avais trouvé bien", a indiqué son agent.

En 1973, Patrick Juvet avait représenté la Suisse au Concours Eurovision de la chanson avec "Je vais me marier, Marie". En 1975, il rencontre Jean-Michel Jarre, qui écrira avec lui 21 titres dont "Magic", "Faut pas rêver" et surtout "Où sont les femmes", tube disco qui se classera numéro 6 des ventes en France.



A la sortie de "Où sont les femmes", Juvet avait reçu de nombreuses lettres d'insultes du Mouvement de libération des femmes (MLF) pour des paroles jugées trop sexistes. On y entendait notamment :

Les dernières apparitions sur scène de Juvet remontent à la tournée "Âge tendre et tête de bois" dans les années 2000, soit une sorte de "all-star" des vedettes populaires. Dave, Sheila, Michèle Torr ou encore Stone et Charden étaient également à l'affiche à cette époque.

## Musique

## Le nouvel EP de PARIS OUAGA DAKAR II sortira le 9 avril prochain

Le nouvel EP de PARIS OUAGA DAKAR, invite le public à un nouveau voyage culturel tridimensionnel, finement composé pour refléter les émotions de Paris, Dakar et Ouaga : Écologie, changement d'époque et relations humaines.

PARIS OUAGA DAKAR font un pacte contre l'extinction, ils portent les messages modernes et ancestraux de la protection de la vie. Leurs chansons parlent d'amour et de kora, de traditions et de guitare, de cauchemars et de rythmes. Leurs chants s'entrecroisent en des langues multiples pour donner de la volonté et de la création.

PARIS OUAGA DAKAR II sort vendredi 9 avril 2021. Cet EP de 5 titres vous fera ressentir les émotions de

ces 3 univers, qui abordent les thématiques actuelles sur le climat, la jeunesse et l'humanité.

PARIS OUAGA DAKAR est un projet de trois amis et artistes musiciens - Dom Prévost, Mustafa Naham et Kantala Traoré - qui ont décidé s'unir et de chanter la Terre dans une création musicale complète.

Musicalement, c'est un beau mélange d'instruments et de langues (français, woloff, bambara, anglais) avec 3 voix qui alternent le lead. Les compositions sont simples & subtiles, les arrangements sont efficaces et les chansons sont vibrantes en live.

Le spectacle de PARIS OUAGA DAKAR s'intitule "Extinction".

## AZIMUTS INFOS

## Plus de 140.000 virus identifiés dans notre intestin !

Plus de 140.000 bactériophages ont été identifiés dans la lumière sombre de nos intestins ! Heureusement, ils sont inoffensifs pour les cellules humaines. Ce sont même des alliés précieux pour maintenir notre flore intestinale saine.

Le microbiote intestinal est surtout connu et étudié pour ses bactéries et leurs effets sur notre santé. Mais ce dernier est aussi composé d'autres micro-organismes comme les virus. Les scientifiques du Wellcome Sanger Institute viennent d'identifier le génome de plus de 140.000 virus différents qui évoluent tous dans nos intestins ! Ces virus ne représentent aucun danger direct pour les cellules humaines puisque ce sont des bactériophages, des virus qui s'attaquent exclusivement aux bactéries. Cette collection, appelée Gut Phage Database, est actuellement la plus détaillée réalisée à ce jour, puisque la moitié des virus identifiés étaient inconnus auparavant.

## Un aperçu unique des virus de l'intestin humain

Pour les identifier, les scientifiques ont réalisé une analyse métagénomique, c'est-à-dire qu'ils ont trié et assemblé tous les génomes présents dans un échantillon ou dans une base de données. Ici, ce sont plus de 28.000 métagénomes de microbiote humain sain qui ont été décortiqués. Les 142.809 bactériophages identifiés ici ne sont donc connus que par leur matériel génétique. Une description forcément incomplète, puisque le génome complet n'a pu être assemblé que pour moins de 10 % d'entre eux, mais il offre tout de même quelques informations sur leur biologie et les liens qu'ils entretiennent avec les bactéries. Ainsi, il apparaît que la plupart des phages sont capables d'infecter plusieurs espèces bactériennes différentes, parfois très éloignées phylogénétiquement.

Les chercheurs ont également observé des différences dans la composition des viromes intestinaux en fonction du mode de vie et de la provenance des échantillons analysés. Par exemple, les personnes vivant en Amérique du Nord, en Europe et en Asie possèdent un virome intestinal comparable, mais il est très différent de celui des personnes vivant en Afrique et en Amérique du Sud.

"La recherche sur les bactériophages connaît actuellement une renaissance. Ce catalogue de haute qualité et à grande échelle de virus intestinaux humains arrive au bon moment pour servir de modèle pour guider l'analyse écologique et évolutive dans les futures études sur les viromes", conclut le docteur Trevor Lawley, scientifique au Wellcome Sanger Institute et directeur de cette recherche.

## La vaccination provoque des gonflements visibles sur les mammographies

Après la vaccination, les ganglions lymphatiques peuvent apparaître gonflés sur certains examens d'imagerie médicale.

Après la vaccination, les ganglions lymphatiques peuvent être gonflés. Rien de plus normal puisque que c'est dans ces organes lymphoïdes secondaires que la réaction immunitaire se met en marche, notamment par les mécanismes de présentation de l'antigène. Quelques jours après l'injection du vaccin, ils retrouvent une taille normale. Or, les ganglions lymphatiques peuvent aussi apparaître gonflés dans des cas de cancer. Par exemple dans le cancer du sein, les ganglions lymphatiques situés sous les aisselles sont les premiers touchés par des cellules cancéreuses qui cherchent à se disséminer.

C'est pourquoi l'hôpital général du Massachusetts, à Boston (États-Unis) prévient qu'un nombre élevé de patientes venant pour une mammographie peuvent avoir des ganglions lymphatiques gonflés, non pas à cause d'un cancer mais à cause de la vaccination contre la Covid-19. Les premiers cas d'adénopathie post-vaccinale ont été recensés en janvier 2021. Plusieurs femmes venues pour un examen d'imagerie médicale des seins présentaient des ganglions gonflés, souvent que d'un côté.

## Renseigner sa vaccination anti-Covid

Pour faciliter l'interprétation de ces examens, les médecins de l'hôpital général du Massachusetts publient dans le *Journal of the American College of Radiology* plusieurs recommandations qui s'appliquent à tout examen d'imagerie destiné à diagnostiquer un cancer du sein ou des poumons. Les patients doivent renseigner leur historique de vaccination récent : la date de l'injection, le bras qui a été piqué et quel vaccin a été injecté. Dans la plupart des cas, ces renseignements suffiront à interpréter les images. Si l'adénopathie persiste et que le patient souffre d'autres symptômes, alors une analyse plus poussée des ganglions sera nécessaire.

« Pour les patients avec un diagnostic de cancer récent, l'équipe médicale et le radiologue travaillent ensemble pour déterminer comment gérer au mieux l'apparence anormale des ganglions après une vaccination récente. De cette façon, ils peuvent adapter les soins à chaque patient », explique Leslie Lamb, médecin à l'hôpital général du Massachusetts et coauteur de l'étude.



Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Justice alternative

## LE BILAN 2020 DES MAISONS DE JUSTICE

**Au 31 décembre 2020, 1.348 cas dont 590 demandes d'informations juridiques et 758 demandes de médiation ont été enregistrés**

Late Pater

Elles ont sûrement une place dans les secteurs que le nouveau coronavirus n'a pas totalement affectés. Les maisons de justice continuent de faire leur preuve comme un outil de justice alternative. D'après un bilan officiel, à la date du 31 décembre 2020, elles ont enregistré 1.348 cas dont 590 demandes d'informations juridiques et 758 demandes de médiation. Sur ces demandes de médiation, 542 ont été traitées équivalant à un taux de traitement de 71,5%. Dans leurs œuvres de médiation, les maisons de justice ont réussi à concilier 425 cas sur les 542 effectivement traités, ce qui donne un taux de réussite de 87,8%. En matière de recouvrement des créances, les maisons de justice dégagent un taux de réussite de 66,35% pour avoir recou-

vré 12.157.330 francs Cfa sur 18.407.220 francs Cfa.

Les bénéficiaires en demandent davantage, dans tous les coins du pays, surtout qu'elles viennent en soutien à la chefferie traditionnelle dans ses missions. Togbui Gaglo Edjé, le représentant du chef canton de Baguida, en parle : «*les populations sont contentes de l'implantation de la maison de justice à Baguida. Avec le rapprochement de l'institution, un problème qui pouvait mettre du temps en justice trouve solution en un mois. Nous y allons pour des bagarres entre cousins ou pour des doubles ventes de terrain, etc.*».

Les partenaires aussi y prennent goût. C'est le cas du Bureau Togo du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui vient d'offrir du matériel informatique (ordinateurs de bureaux et accessoires, ordina-

teurs portatifs et imprimantes) aux cinq (5) nouvelles maisons de justice créées à Kétau dans la préfecture de la Binah ; Soudou dans la préfecture de l'Assoli ; Anié dans la préfecture d'Anié ; Kpélé-Adéta dans la préfecture de Kpélé ; et Sanguéra dans la préfecture d'Agoè-Nyivé. A l'occasion, le Représentant Résident Adjoint, Mactar Fall, s'est réjoui de ce que «*les maisons de justice ont eu à traiter 623 cas dont 15% soumis par les femmes en 2019 et 869 cas en 2020 ; ce qui montre s'il en était besoin leur efficacité et qu'elles ont très sûrement allégé les tribunaux.*».

Pour professionnaliser et améliorer la qualité des services offerts, l'Autorité a pensé harmoniser la gestion des cas dans les maisons de justice. Car, à l'analyse des rapports établis, il ressort que les documents administratifs de divers

ordres, produits par les maisons de justice, sont disparates : fiches d'audiences, procès-verbaux de conciliation ou de non conciliation, fiches d'invitation, différents registres, rapports annuels d'activités. On peut être indulgent compte tenu du fait que l'activité est nouvelle au Togo et que chaque maison avait sa façon particulière de traiter les dossiers qu'elle avait en sa possession. Du coup, des animateurs des maisons de justice ont été formés en février 2019 et plusieurs actes ont été harmonisés comme la tenue des registres, la fiche d'invitation, la fiche d'audience, les formats des procès-verbaux. La mise en place du système informatique de collecte des données est aussi entamée. Le protocole harmonisé de gestion des cas porte sur l'accueil, la médiation et/ou conciliation dans les maisons de justice, l'information et l'orientation.

En rappel, pour faciliter l'accès au droit et à la justice à tous les citoyens, le gouvernement a créé, par décret en date du 27 février 2018, des maisons de justice. En application de ce décret, quatre (4) maisons de justice ont été créées



Mama-Raouf Tchagnao, Coordonnateur du projet des maisons de justice

à Dapaong, à Cinkassé, à Agoè-Nyivé et à Baguida. Ces maisons de justice, qui ont ouvert leurs portes le 1<sup>er</sup> juin 2018, ont pour mission d'assurer un accueil des populations locales et leur fournir toutes informations sur leurs droits et devoirs ; d'organiser ou faciliter un traitement judiciaire de proximité des litiges de la vie quotidienne ; d'exercer les activités de médiation et de conciliation notamment celles qui sont mises en œuvre à l'initiative des parties, hormis la matière pénale, sauf s'agissant des

délits mineurs, sur autorisation du procureur de la République. Au 31 décembre 2019, les maisons de justice ont eu à traiter 623 affaires de médiations/conciliations et 1.870 consultations juridiques. Ce qui a amené, au vu des résultats encourageants enregistrés et la volonté des partenaires techniques et financiers d'accompagner le Togo dans cette initiative, le ministre de la Justice à identifier, le 27 novembre 2019, les cinq (5) nouvelles localités qui accueillent des maisons de justice.

Pour l'intérêt porté à la sécurité et à la sûreté de l'aviation civile

## Lomé veut son certificat d'aérodrome définitif en mai 2021

Late Pater

Ce sera à la suite de l'inspection technique et des vérifications des procédures opérationnelles sur le site de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé. Dans le cadre du renouvellement du certificat d'aérodrome, l'ouverture des activités sur sites a été organisée le 31 mars 2021 par la

térêt pour la certification (phase 1), demande formelle de certificat (phase 2), évaluation des installations et équipements (phase 3), émission ou refus du certificat (phase 4) et publication du statut du certificat de l'aérodrome certifié (phase 5). Le 23 mai 2014, à la suite d'une certification initiale, la SALT a reçu un certificat de sécurité aéroportuaire valable pour trois

documentaire qui évalue les équipements, installations et procédures opérationnelles conformément aux exigences de certification applicables. «*Les validations seront faites sur la base des éléments de preuves présentés. Si tout se passe convenablement, l'ANAC délivrera, sous la supervision de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, le certificat d'aéro-*

Une solution préconisée par le gouvernement

## La gestion durable des terres pour améliorer les rendements agricoles

Au Togo, les terres incultes sont évaluées à 23 490 hectares par an, soit 4% du territoire alors qu'il n'est pas difficile d'appliquer quelques bonnes pratiques pour faire régénérer une bonne partie de ces superficies et booster les rendements agricoles. C'est ainsi que, face à la dégradation continue des terres, le pays a initié le processus de formulation du projet de gestion durable des terres et des écosystèmes des zones semi-arides du Nord-Togo, qui a été lancé le 25 mars 2021 à Lomé. Objectif : restaurer des terres dégradées, opter pour une meilleure protection de la biodiversité, intégrer la gestion durable des terres et améliorer les moyens de subsistance agro-pastoraux dans les paysages des zones sèches des régions des Savanes et de la Kara.

Initié par le ministère de l'Environnement et des ressources forestières soutenu par le PNUD, le projet va réduire la pauvreté et permettre aux agriculteurs d'augmenter leurs rendements et améliorer leur productivité. Il se fonde sur quatre composantes : le renforcement des capacités et l'amélioration du cadre politique favorable à la neutralité des terres et à la biodiversité ; le renforcement des investissements durables pour la restauration des terres et paysages forestiers dégradés et la pro-

tection de la biodiversité dans les grands espaces agro-sylvo-pastoraux au Nord-Togo ; le renforcement des moyens d'existence et les chaînes de valeur dans les paysages de production dans les Savanes ; et la gestion des connaissances, suivi évaluation et genre. Le projet va faire agir sur les activités génératrices de revenus pour accompagner les populations à développer les filières porteuses comme l'anacarde et le karité – deux fruitiers qui aident souvent à restaurer les terres. Ce qui aura inévitablement des effets positifs sur la production agricole. Pour la cause, le document élaboré va être soumis au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

La dégradation des terres est due aux effets conjugués des changements climatiques, à l'utilisation excessive des engrais chimiques non appropriés, aux coupes anarchiques des arbres, aux mauvaises pratiques agro-sylvo-pastorales, à la dégradation des berges des cours d'eau, aux feux de végétation, à la transhumance, au régime foncier, à la démographie, etc. «*Nous avons des enjeux majeurs, mettre tout en œuvre pour les restaurer et faire en sorte de réduire au maximum les gaz, par la forêt*», a indiqué le ministre Foli-Bazi Katari.

A noter que, dans le cadre du

programme de définition des cibles nationales de la Neutralité en matière de dégradation des terres (PDC NDT), le Togo se fixe comme cible principale de restaurer à l'horizon 2030 au moins 80% des terres dégradées (soit 187 920 hectares) et limiter à 2% (soit 108 802 hectares) la dégradation des terres non encore dégradées en vue de renforcer la préservation des écosystèmes terrestres par rapport à la situation référence de 2010. Et pour atteindre cette cible principale, deux cibles spécifiques sont identifiées : accroître de 3% (soit 43 557 hectares) la superficie des forêts du Togo ; réduire au tiers (soit 73 260 hectares) les terres présentant une tendance négative en matière de productivité nette.

D'après un rapport consulté par L'UNION, pour atteindre les cibles nationales identifiées, un ensemble de mesures techniques et politiques sont envisagées suivant le principe d'hierarchie de réponses du processus NDT à savoir éviter-réduire-restaurer. La mise en œuvre de ces mesures se fera à travers le développement et l'exécution des programmes transformateurs. A cet effet, trois principales idées de projets/programmes transformateurs de NDT ont été identifiées. Il s'agit notamment de : programme de renforcement des

(suite à la page 4)



Les participants lors du lancement des activités de la certification

Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT).

La certification des aéroports est une exigence de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Elle a pour objectif de promouvoir la sécurité et permet de consolider la conformité de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé aux impératifs de sécurité dans un contexte de renforcement des exigences réglementaires internationales et nationales. Le processus se fait en cinq (5) phases, avec des échéances à respecter : expression d'in-

(3) années. Ce certificat a été renouvelé en mai 2017. A l'échéance de mai 2020, la pandémie au Covid-19 sévissait et le processus a été suspendu. En lieu et place, un certificat d'aérodrome provisoire a été délivré à la SALT en mai 2020 pour une durée de validité d'un (1) an, sur la base d'une évaluation faite par l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) dans l'intérêt public.

Pour la suite du processus, c'est donc une partie déterminante de la phase 3 qui est entamée par la SALT. Il s'agit d'une phase d'étude

drome définitif en mai 2021, valable pour 3 ans», a fait savoir Edem Semenya, expert aéroportuaire (ANAC). Et pour le double directeur de l'ANAC et de la SALT, Col. Latta Gnana, le test s'explique dans le sens où «*tout Etat membre de l'OACI devra se conformer aux normes et pratiques recommandées de l'OACI. Et spécifiquement pour les aéroports, les Etats doivent certifier leur aéroport international afin de répondre également aux objectifs cible de sécurité d'Abuja adoptés pour la région Afrique et Océan Indien.*».

Projets REDISSE-Togo et PRSRSU/Covid-19 Togo

## Les plaintes éventuelles peuvent être reçues

Late Pater

Le Togo a sollicité et obtenu l'appui financier de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du projet «Renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE)» et du projet «Renforcement du système de riposte aux situations d'urgence/Covid-19 Togo (PRSRSU)». Pour le premier, l'objectif est de renforcer les capacités intersectorielles nationales pour une surveillance collaborative de la maladie et la préparation aux épidémies, en jugulant les faiblesses des systèmes sanitaires humain et animal qui entravent la surveillance et la riposte efficace des maladies et, en cas d'urgence, apporter une réponse immédiate efficace à l'urgence. L'objectif du second projet est de prévenir, détecter et répondre à la menace posée par le Covid-19 et de ren-

forcer le système national de préparation à la santé publique. Ces deux projets couvrent les six régions sanitaires du pays à savoir Grand Lomé, Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Pour se conformer aux engagements contractuels desdits projets, un mécanisme de gestion des plaintes a été élaboré pour répondre aux préoccupations des parties prenantes. Et pour cause, la surveillance épidémiologique et les activités de riposte y compris la vaccination contiennent des risques inhérents à la forte sensibilité politique, économique, environnementale et sociale. Elles mobilisent plusieurs acteurs, publics, privés, de la société civile et communautaires. Et on parle de plusieurs types d'impacts positifs et négatifs pouvant toucher différemment les bénéficiaires et les riverains des structures sanitaires et sites d'intervention des projets.

Les personnes potentiellement impactées peuvent ainsi présenter des niveaux différents de vulnérabilité et nourrir des attentes diverses. Du coup, elles peuvent avoir une appréciation différente de celle de la Cellule de gestion du projet et des prestataires des projets.

Des plaintes peuvent, de ce fait, être émises lors de la mise en œuvre des activités liées notamment à la surveillance communautaire, au suivi vétérinaire des élevages et abattoirs, à la gestion des laboratoires, aux activités de gestion des déchets de soins sur les sites, à la gestion des effluents hospitaliers, à la vaccination, aux travaux occasionnant des nuisances et perturbations fréquentes, à la dégradation et occupation d'espaces publics ou privés, aux violences basées sur le genre, etc. D'où le mécanisme de gestion des plaintes qui met à la disposition des

personnes et communautés affectées ou potentiellement affectées par les activités des projets REDISSE-Togo et PRSRSU/Covid-19 Togo, des possibilités d'accès rapide et efficace pour soumettre leurs plaintes et s'assurer que leurs préoccupations sont promptement prises en compte, analysées et traitées de manière appropriée.

Les plaintes éventuelles peuvent être reçues aux niveaux communautaire, cantonal, des districts, préfectoral, régional ou de la cel-

lule de coordination des deux projets, en utilisant des canaux disponibles et non coûteux. Entre autres : auto-saisine du Comité de gestion sur la base des plaintes consignées dans les rapports de supervision, des articles de presse ; auto-saisine du Comité de gestion à partir de faits relevés au cours de réunions, de visites de terrain ; requête écrite signée par le demandeur et déposée au lieu indiqué ; requête envoyée par mail ; requête verbale rédigée par le ré-

ceptionniste et signée par le plaignant ; requête reçue dans les boîtes à plaintes où les bénéficiaires peuvent déposer des plaintes anonymes formulées par écrit, etc.

«La finalité de ce mécanisme est de susciter l'adhésion, l'appropriation et la participation des différentes parties prenantes et en l'occurrence les communautés des zones d'intervention», fait noter le service Communication du ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

Dans le secteur de l'éducation

## Kokoroko ne veut plus l'utilisation des élèves à des fins personnelles

Late Pater

*Note de service, 1<sup>er</sup> avril 2021* – Il m'est revenu que des enseignants et certains membres des comités APE et COGERES utilisent à des fins personnelles des élèves pour des travaux champêtres et autres corvées (ramassage de sable, de gravier, de bois, etc.). Non seulement ces activités empiètent sur le temps des études des apprenants, mais elles les exposent aussi et surtout aux dangers de toute sorte. Je rappelle donc que, même si des activités génératrices de revenus et des travaux manuels à ca-



ractère éducatif et entrepreneurial sont autorisés et encouragés dans le cadre des projets d'établissement, ils ne doivent pas être orientés à l'avantage et au profit d'un chef d'établissement, d'un enseignant ni d'un parent d'élève.

J'invite donc ceux qui se livrent à de telles pratiques interdites à s'en abstenir au risque de s'exposer à des sanctions irrévocables.

Je demande aux directeurs régionaux, aux inspecteurs et aux chefs d'établissement de veiller au respect scrupuleux des dispositions de la présente note de service.

Contribuer aux services sociaux de base des communautés

## 7 nouveaux villages à doter de Plateformes multifonctionnelles

Le ministère du Développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes sollicite des offres pour la fourniture et l'installation de sept (07) nouvelles plateformes multifonctionnelles standards pour le Programme national de développement de la Plateforme Multifonctionnelle (PN-PTFM). Ces équipements sont à livrer, installer et à mettre en marche dans sept (7) villages, dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'approbation de marché. Il s'agit des villages : de Tsati, canton de Glainvié, préfecture de Zio ; de Koudassi Gbogamé, canton de Tovégan, préfecture de l'Avé, les deux dans la région Maritime ; d'Aitsohoé, canton d'Achavé, préfecture de Haho, région des Plateaux ; d'Ayorè, canton d'Atchinedji,

préfecture d'Anié, région des Plateaux ; de Kériadè, canton d'Adjengré, préfecture de Sotouboua, région Centrale ; de Kloukpon, canton de Nandouta, préfecture de Dankpen, région de la Kara ; et de Tiali, canton de Korbongou, préfecture de Tône, dans la région des Savanes.

Le délai d'exécution du marché est prévu au début du second trimestre.

Le PN-PTFM a pour objectif de contribuer à l'accroissement des revenus et à l'amélioration des services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique) en faveur des populations rurales, à travers un accès élargi aux services énergétiques fournis par la plateforme. Le Programme national de développement de la Plateforme

multifonctionnelle est lancé en 2011 avec pour objectif 1000 plateformes.

Le but recherché par l'autorité publique à travers ces plateformes est de : contribuer à l'augmentation des revenus par une meilleure valorisation des productions agroalimentaires locales ; contribuer à la modernisation des infrastructures communautaires d'accès aux services sociaux de base (SSB) par la PTFM ; développer des synergies intersectorielles et des partenariats techniques, notamment dans le domaine technologique dans le but de renforcer les chaînes de valeur dans les filières porteuses en priorité dans le secteur agroalimentaire ; de développer les capacités des parties prenantes et mettre en place un cadre institutionnel efficace.

Des pistes de réflexion pour le secteur des impôts et des douanes

## Un dialogue interprofessionnel sur la fiscalité en novembre à Lomé

L'Institut de Formation Fiscale et Douanière de l'Office Togolais des Recettes (IFFD – OTR) a été créé par Décret n° 2016-017/PR du 17 février 2016, avec pour mission de dispenser des formations professionnelles de qualité sur les thèmes de la fiscalité. L'Institut a aussi pour vocation de faire de la recherche dans son domaine de compétence. C'est dans ce dernier cadre que l'IFFD-OTR se propose d'organiser la première édition du Dialogue Interprofessionnel sur la Fiscalité (DIF), les 11 et 12 novembre 2021 à Lomé, dans la capitale togolaise. «L'objectif est de nous donner matière à penser autrement et différemment nos propres champs d'action. Tel un laboratoire d'idées, ce moment partagé doit permettre de faire émerger une pluralité de définitions établies, ... d'interroger nos certitudes et d'élaborer des pistes nouvelles de réflexion pour l'action des professionnels des impôts et des douanes ainsi que des décideurs de tous ordres», indique l'OTR.

Le constat, fait l'OTR, est qu'à ce jour peu de manifestations sont organisées au Togo dans une perspective de recherche en fiscalité. Cet état de fait, relève-t-il, pourrait constituer un frein à l'émergence d'une communauté de chercheurs regroupée autour de ce champ de recherche pourtant majeur. Le champ de la recherche en fiscalité

offre, en effet, de vastes perspectives pour appréhender, redéfinir et (ré-)inventer l'objet fiscal d'aujourd'hui et de demain. Elle devrait aussi permettre d'appréhender les débats socio-politiques et économiques de ce siècle et affirmer ainsi son utilité sociale.

Le Dialogue interprofessionnel sur la fiscalité est destiné à confronter le personnel de l'OTR, les auditeurs de l'IFFD-OTR, les représentants d'entreprises et des ONG, les universitaires et les praticiens à la richesse des recherches scientifiques dans ce domaine. Il s'agit aussi d'offrir aux enseignants chercheurs et doctorants un accès direct aux praticiens de la fiscalité en vue de développer le terrain de leurs études. Cette manifestation internationale, qui se tiendra à Lomé, a été institutionnalisée pour servir de cadre de rencontre entre des chercheurs et professionnels togolais avec leurs pairs étrangers. Il s'agit d'un rendez-vous pluridisciplinaire, précise l'OTR, «pour débattre les thèmes de recherche émergents et les questions d'actualité (mais aussi des réponses) sur la fiscalité».

Ainsi, le rattachement disciplinaire ou le secteur d'activité n'a pas d'importance. Il peut relever aussi bien des sciences formelles (chimie, informatique, mathématiques, physique, etc.) ou de la nature (agronomie, biologie, géolo-

gie, etc.) que des sciences sociales en général (management, économie, droit, sciences humaines, etc.) tout comme elle peut provenir des professionnels de l'entreprise privée, solidaire ou publique, de l'administration fiscale, générale, hospitalière, municipale ou d'organisme non gouvernemental ou encore des partenaires en développement, etc. La finalité du Dialogue interprofessionnel sur la fiscalité, estime-t-on à l'Office togolais des recettes, «est d'ouvrir de nouveaux champs de réflexion pour chacun, de décloisonner les approches méthodologiques et les pratiques professionnelles pour mieux capitaliser le savoir-faire opérationnel, acquérir les outils, les techniques, et attitudes comportementales et s'approprier ainsi les bonnes pratiques déployées, selon les normes et standards internationaux».

Pour cette première année, un thème d'actualité est choisi par le Comité de direction de l'OTR. Il porte sur : «la décentralisation et la fiscalité locale». Toutes les contributions sont donc les bienvenues avec un seul impératif : rendre accessible ses connaissances pour qu'elles puissent être l'objet de discussions et d'interrogations de la part de chacun, avec la bienveillance indispensable à un échange fécond et constructif.

Une solution préconisée par le gouvernement

## La gestion durable des terres pour améliorer les rendements agricoles

(suite de la page 3)

leviers de développement économiques à travers le développement des filières des plantes à valeurs économiques au Togo (palmier à huile, anacarde, karité, néré) ; programme de rénovation des agroforêts à caféier-cacaoyer dans la région des Plateaux ; programme de renforcement de la résilience des communautés et de la protec-

tion et la conservation des habitats et les ressources biologiques de la Réserve de Biosphère Transfrontière de Mono entre le Togo et le Bénin. L'exécution de ces programmes/projets permettra non seulement de restaurer environ 4 000 000 hectares de terres dégradées, mais également de renforcer l'approvisionnement des services éco-systémiques,

de contribuer au renforcement de la résilience des communautés locales et, à terme, de réduire significativement la pauvreté en réponses aux objectifs clés de développement durable. Plusieurs opportunités existent pour mobiliser les ressources financières nécessaires, comme les sources et mécanismes de financement «climat».

FOOTBALL/

## La FTF lancement officiellement ses compétitions

La Fédération Togolaise de Football (FTF) a procédé samedi, à Sokodé, en présence du ministre des sports et des loisirs, au lancement officiel des championnats nationaux après un an d'arrêt.

**Hervé A.**

Interrompu depuis plus d'une année en raison de la crise sanitaire de coronavirus, le championnat national de football de première division a repris samedi au Togo.

La cérémonie officielle de lancement a eu lieu au stade municipal de Sokodé. Une cérémonie rehaussée par la présence de Madame le Ministre des sports et des loisirs Dr. Lidi Bessi-Kama qui a tenu à apporter son soutien à la Fédération Togolaise de Football dirigée par le Colonel Guy Kossi Akpovy.

Avant de donner officiellement le coup d'envoi, Dr Lidi Bessi-Kama a tenu à préciser dans son discours inaugural le contexte dans lequel les compétitions allaient se dérouler désormais. " Nous ne jouons pas seulement contre une équipe adverse, mais nous jouons surtout pour ne pas perdre contre la Covid-19", a-t-elle déclaré, avant de poursuivre : " ce jour est donc un jour spécial et symbolique qui marque un nouveau départ pour le football au Togo et une éclaircie dans l'horizon d'une vie

sportive ternie par la pandémie de la Covid-19".

Dr Lidi Bessi-Kama n'a pas manqué de féliciter le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa gestion de la riposte contre la pandémie et d'avoir instruit pour que l'ensemble des actions soient entreprises pour permettre la reprise des championnats nationaux de football.

En raison de la pandémie de coronavirus, le Championnat national de football de première division (D1) va se disputer en deux poules A et B constituées chacune de 8 équipes, ceci dans l'optique d'éviter de très longs déplacements aux équipes. Les matches se jouent en matches aller - retour à l'intérieur de chaque groupe suivi de play-offs devant permettre de dégager le champion et le vice-champion de la saison. Les deux derniers seront relégués en division inférieure.

Les matches vont se dérouler à huis clos et sur terrains neutres à savoir, le stade municipal de Lomé, les stades de Kégué, de la JCA d'Agoè, et d'Asfosa pour la zone A. Les stades de Kara, de Sokodé et



d'Atakpamé pour la zone B.

Pour la deuxième division saison 2020-2021, il sera question de trois poules de 6 équipes à savoir poule A, poule B poule C. La compétition se joue sous forme de championnat à l'intérieur de chaque poule, suivie d'une demi-finale en match unique pour dégager les finalistes lesquels accèdent à la D1.

Tous les joueurs, les encadreurs et les dirigeants des différents clubs sont soumis aux tests PCR toutes les semaines et l'observation des mesures barrières sera de mise.

Rappelons qu'en ouverture de la

nouvelle saison, ASKO de Kara, champion en titre s'est imposé 2 buts à 0 face à Sara FC de Bafilo. Ouattara Moutalabou à 72e minute, et Tchakei Marouf, en toute fin de partie, sur penalty, ont permis aux Kondonas de la Kozah.

Dimanche, la première journée s'est achevée avec les résultats suivants : Zone Nord : ASCK sur Koroki (1-0) ; Semassi vs Ifodje (1-2) AS Binah vs Unisport (0-1). Zone Sud : AS Togo Port vs Gbohloesu (1-0) ; Gomido vs Maranatha (2-0) ; Anges vs Entente II (0-4) ; AS Otr vs Dyto (2-0).

## BREVES

### C'est l'hécatombe au PSG !

Samedi, le Paris Saint-Germain s'est incliné sur le score d'un but à zéro au Parc des Princes contre Lille. Par conséquent, les Dogues sont seuls en tête de la Ligue 1. Mais un nouveau rendez-vous très important arrive très vite puisque ce mercredi, les Parisiens se déplacent en Allemagne, en Bavière plus précisément, pour affronter le Bayern Munich dans le cadre des quarts de finale aller de la Ligue des Champions. Un remake de la dernière finale.

Après la semaine de trêve internationale, pourtant, le Paris SG se frottait les mains. En effet, le meilleur buteur des Bavarois, Robert Lewandowski, était sorti blessé lors d'une rencontre de la sélection nationale polonaise, le rendant indisponible au moins pour le match aller et sûrement pour le match retour. Enfin, le karma se décidait à être du bon côté du club coaché par Mauricio Pochettino. Mais cela, c'était avant le terrible week-end pascal.

Déjà privé de Leandro Paredes pour cette rencontre pour cause de suspension, les Franciliens ont vu Marco Verratti être déclaré positif à la Covid-19 et donc indisponible pour le match aller. Mais cela ne s'est pas arrêté en si bon chemin puisque son coéquipier, qu'il a côtoyé en sélection nationale italienne, Alessandro Florenzi, vient lui aussi d'être annoncé positif au virus. Avec déjà trois joueurs manquants, la donne est compliquée.

Mais les mauvaises nouvelles pourraient ne pas s'arrêter en si bon chemin... En effet, Danilo Pereira, l'un des seuls milieux de terrain vraiment défensifs disponibles, sentirait une gêne au mollet, ce qui le rendrait nécessairement moins performant. Bernat, le latéral gauche, est toujours en phase de reprise et ne devrait pas être aligné après sa blessure aux ligaments croisés survenue en début de saison. Mauro Icardi, qui se remet d'une lésion à la cuisse, ne devrait pas non plus tenir son rang. Enfin, Layvin Kurzawa, l'autre latéral gauche, souffrait aussi, comme le Portugais susmentionné, du mollet, et devrait se tester une ultime fois aujourd'hui lors de l'ultime entraînement du PSG en Allemagne. Quand ça ne veut pas...

### Premières épreuves pré-olympiques

La crise sanitaire et les appels au boycott n'y changent rien : les organisateurs chinois des Jeux d'hiver de Pékin 2022 avancent sans se retourner. A moins de 11 mois de l'événement, ils ont lancé cette semaine une première série d'épreuves pré-olympiques. Ces " test-events " doivent durer une dizaine de jours et concerner cinq sites de compétition, en hockey sur glace, patinage de vitesse et curling. Mais, annonce attendue, la participation est strictement chinoise en raison des restrictions de déplacements liées au COVID-19. Les médias locaux pourront couvrir sur place les épreuves pré-olympiques, mais leur accès aux athlètes restera très distant, une paroi en plastique épais les séparant des compétiteurs dans les zones mixtes. Dans le même temps, la mobilisation anti Pékin 2022 se poursuit un peu partout dans le monde. Jeudi 1er avril, pas moins de 200 organisations de défense des droits humains ont appelé la société américaine Mars Wrigley à retirer sa marque Snickers - barre chocolatée officielle des Jeux d'hiver 2022 - de l'événement olympique et paralympique. Dans le cas contraire, préviennent les militants, elle pourrait apparaître comme " coupable par association".

### Sun Yang retourne devant le TAS

Le feuilleton Sun Yang n'est pas terminé. Un nouvel épisode sera bientôt en tournage, avec les mêmes acteurs à l'affiche. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a annoncé dans un communiqué qu'une nouvelle audience du nageur chinois se tiendra du 24 au 28 mai. Elle se déroulera par visioconférence. Suspendu huit ans pour avoir détruit à coups de marteau un échantillon lors d'un contrôle antidopage à son domicile, en septembre 2018, Sun Yang s'était tourné vers la justice suisse. Contre toute attente, elle lui avait donné raison, en décembre 2020, annulant ainsi sa suspension décidée dix mois plus tôt par le TAS. Le Tribunal fédéral suisse a estimé que l'un des juges du TAS, l'italien Franco Frattini, n'était pas partial dans cette affaire, ayant tweeté à plusieurs reprises des opinions anti chinoises. Un nouvel panel de juges a été constitué par le TAS pour l'audition du mois de mai prochain. Il est composé du Suisse Hans Nater (président), du Suédois Jan Paulsson et du Belge Bernard Hanotiau. Les résultats de l'audience ne seront pas connus tout de suite, mais à une date ultérieure.

### Polémique à Osaka

Un premier couac sur le parcours de la flamme olympique. Le Premier ministre japonais, Yoshihide Suga, a suggéré jeudi 1er avril que le passage du flambeau dans la ville d'Osaka avait été annulé, en raison d'un nouveau pic de la pandémie de COVID-19. " Est-ce que cela n'a pas été annulé ?, a-t-il demandé devant les médias. Ce que je sais, c'est que cela a été annulé après des discussions entre les organisateurs des Jeux de Tokyo et le comité de la flamme à Osaka. " Mais il semble que le Premier ministre se soit exprimé de façon très prématurée. Certes, le gouverneur d'Osaka avait estimé quelques heures plus tôt que le passage la flamme, prévu dans sa ville les 13 et 14 avril, ne devrait pas avoir lieu pour des raisons sanitaires. Le maire d'Osaka, Ichiro Matsui, souhaiterait lui aussi que sa ville soit désormais rayée du parcours. Mais les organisateurs des Jeux ont démenti. Ils ont expliqué dans un communiqué que la position du Premier ministre s'appuyait sur des informations " non factuelles ". Et précisé qu'ils continuaient à travailler de très près avec la ville et les autorités locales afin de prendre une décision le plus rapidement possible.

FOOTBALL/

## Un florilège d'hommages à Pape Diouf

Des proches et amis de Pape Diouf, l'ancien président de l'Olympique de Marseille (élite française), ont tenu à marquer le premier anniversaire de sa disparition en témoignant de la place que le défunt occupait dans leur vie.

C'est par une visite au cimetière de Yoff, où repose l'illustre disparu, que la famille du football sénégalais, avec en tête le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, a entamé cette commémoration, ce mercredi.

Des proches du disparu ainsi que le Franco-Ghanéen Marcel Desailly, ancien capitaine des Bleus, et ses compagnies de la société Mondial Promotion ont tenu à être présents, tout comme les agents Thierno Seydi et Etienne Mendy.

Dans un texte paru dans le Sud quotidien de jeudi, Mamadou Koumé, qui a longtemps cheminé

avec l'ancien reporter sportif, le présente comme " un être pénétré de l'humain qui considérait tout interlocuteur comme digne d'intérêt qu'il fallait écouter et à qui, il fallait répondre".

" Pape était régulièrement sollicité par de petites gens. La main sur le cœur et dans une discrétion dont il avait le secret, il apportait des solutions à leurs requêtes et ces actions étaient presque normales pour lui. Sa générosité à l'endroit de sa famille élargie, de ses parents et des relations était légendaire".

A son hôtel où il avait l'habitude de descendre avant d'acquiescer sa demeure de Fann ou à la maison familiale à Bopp, ses visiteurs étaient soulagés par le soutien qu'il apportait", écrit M. Koumé, qui a cheminé avec le défunt de 1986 à sa disparition le 31 mars 2020.

Dans son texte, il rappelle que " de Casablanca à Lubumbashi [il]

était reçu et accueilli comme le fils du continent qui avait réussi et dont on était fier". " Lui était fier d'avoir contribué à la réussite de grands footballeurs comme Abedi Ayew Pelé, Marcel Desailly, Didier Drogba et tant d'autres footballeurs dont il était le conseiller avisé", indique l'ancien directeur général de l'Agence de presse sénégalaise (APS).

Desailly qui s'est déplacé à Dakar pour rendre hommage à son ancien agent, a rappelé dans une vidéo le rôle important que Pape Diouf a joué dans sa carrière. " Toutes ces nuits passées à discuter et à élaborer la stratégie pour bien faire les choses dans le projet de football que j'avais en ce moment-là", a rappelé le Franco-Ghanéen, présentant Pape Diouf comme à la fois un père et un frère.

" Chacun de ceux que tu as côtoyés a l'impression que tu lui apportes", a ajouté l'ancien défenseur



central des Bleus, vainqueur de la Coupe du monde 1998 et de l'Euro 2000.

Dans son humanisme, Pape Diouf a laissé un grand vide chez ses frères africains. Le Marseillais d'adoption cultivant l'humanisme, a gardé des relations fortes avec notamment Julien Fournier, l'ancien secrétaire général de l'OM et actuel directeur du football de Nice (élite française).

FIFA/ARBITRAGE

## Collina : "Rendre la VAR accessible dans le monde entier"

Peu d'arbitres ont autant marqué l'histoire du football que Pierluigi Collina. Figure familière et respectée, l'Italien a connu une riche carrière couronnée par la finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2002™.

Aujourd'hui, Collina joue un rôle tout aussi important en tant que président de la Commission des Arbitres de la FIFA, un poste-clé qui englobe la formation des officiels de match et tous les aspects de l'arbitrage. " L'objectif de la FIFA est d'obtenir des résultats justes sur le terrain et la technologie peut l'y aider", explique-t-il. " La vision d'avenir du

Président Infantino consiste notamment à rendre la VAR accessible à un plus grand nombre d'associations membres. Nous cherchons une solution susceptible d'être mise en œuvre avec moins de caméras."

Collina a également évoqué l'accent mis sur la formation des officiels de match, dont témoigne la désignation d'Edina Alves Batista pour officier dans la dernière Coupe du Monde des Clubs de la FIFA™. L'arbitre brésilienne est interviewée dans l'épisode 2 de " Living Football ". " Nous sommes heureux des excellentes prestations d'Edina et de ses arbitres assistantes, mais



nous n'avons pas été surpris", commente-t-il. " Le choix des officiels est toujours fondé sur la qualité."

Interrogé sur la présence d'arbitres féminines en Coupe du Monde de la FIFA™, Collina a répondu : " Nous ne préparons pas des arbitres masculins ou féminins, mais des arbitres sans distinction de sexe. Le critère est donc la compétence. Nous prendrons cette décision en temps voulu. Je souhaite que tous les arbitres - hommes et femmes - aient l'occasion de participer à cette compétition. C'est une expérience que j'ai vécue deux fois dans ma vie et elle est inoubliable."

Suivant un constat / Pour la nouvelle campagne agricole 2021-2022

## Des disponibilités fourragères valorisées pour la promotion de l'élevage au Togo

Jean AFOLABI

Le gouvernement a pris conscience d'une situation. Et appuie donc le centre agronomique de l'ITRA – Institut technique et de recherche agricole – à Kolokopé, dans la préfecture d'Anié, pour la recherche et la production des cultures fourragères. Des espèces fourragères comme Panicum, Brachiaria y sont cultivées et récoltées pour la fabrication du foin. La capacité de production du foin à partir du Pa-

surto) est l'amélioration de l'alimentation des ruminants. Mais, au ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, le constat est fait qu'à certaines périodes de l'année, – notamment en pleine saison des pluies et pleine saison sèche –, le problème d'alimentation des ruminants devient crucial. « La rareté de l'herbe constatée est non seulement une conséquence de l'extension des habitats humains, mais aussi celle des effets directs du changement climatique,

passage des feux de brousse. Le besoin est grand et souvent les éleveurs nourrissent les animaux avec les sous-produits agricoles en saison sèche.

Le centre de Kolokopé forme beaucoup d'éleveurs chaque année dans le domaine de la production des cultures fourragères. Ils bénéficient toujours des éclats de souche de Panicum pour le repiquage sur leur site. Il est noté que, pour la nouvelle campagne agricole 2021-2022, en lien avec les objectifs de la feuille de route



nicum maximum variété C1 n'est plus à démontrer à Kolokopé : « Cette plante est capable de produire 10 à 15 tonnes de MS/ha en saison pluvieuse et 20 à 30 tonnes de MS en culture irriguée. Mais la demande est forte ».

En effet, l'une des conditions pour augmenter la production animale et les quantités de produits d'origine animale (viande et lait

notamment l'avancée du désert, l'alternance des pluies abondantes et irrégulières concentrées sur une courte période et des sécheresses sévères de plus en plus longues », relève-t-on.

Conséquences : le pâturage devient rare et les animaux font de longues distances pour trouver quelques feuilles mortes ou de nouvelles repousses après

assignée au ministère chargé de l'agriculture, une place importante est accordée à la production fourragère à travers la mise en place des zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB), dans le cadre de la promotion de l'élevage au Togo.

Avec : Ministère de l'Agriculture.

Garantir une mission efficace, et les rôles et responsabilités

## Les suivi-évaluateurs des Centres de volontariat outillés

En vue de leur garantir une mission efficace et les outiller sur leurs rôles et responsabilités, six (06) nouveaux chargés de suivi-évaluation ont été mobilisés, du 30 mars au 02 avril 2021 à Lomé, en appui aux Centres Régionaux de Volontariat (CRV), notamment en matière

national, la mission et le fonctionnement de l'ANVT, le dispositif CRV, les outils de planification et de suivi-évaluation, le programme VEC, le suivi-accompagnement et le co-financement ont été abordés.

En rappel, fait noter l'Agence nationale du volontariat au Togo

l'ensemble du dispositif de planification et de suivi-évaluation soit pleinement déployé dans les CRV pour plus de performance, d'où l'urgence de la présence des suivi-évaluateurs.

Et de souligner que les réformes et la dynamique engagées par l'ANVT, depuis quelques an-



d'appui à la planification opérationnelle, de suivi-évaluation des opérations, de suivi et appui à la collecte, de traitement et de transmission des données à des fins de production des différents rapports. Durant les 4 jours, le volontariat

(Anvt), un dispositif efficace de planification et de suivi-évaluation requiert la prise en compte de l'ensemble des activités de la structure et l'implication des différents acteurs, à tous les niveaux. Pour ce faire, il s'avère nécessaire que

nées, se sont concrétisées entres autres par la mise en place du service suivi-évaluation dont la mission est d'appuyer la planification stratégique et opérationnelle de l'Agence et d'assurer le suivi-évaluation de ses activités.

Partenariat public-privé en Afrique de l'ouest / Sur une période de 5 ans

## La BOAD s'associe la BAD pour financer les infrastructures régionales

Jean AFOLABI

LOME, Togo, 1 avril 2021/ — La Banque africaine de développement (Bad) et la Banque ouest africaine de développement (Boad) ont signé, le jeudi 1er avril à Lomé, un protocole d'accord pour le co-financement de la préparation de projets d'infrastructure régionale en partenariat public-privé en Afrique, impliquant au moins un Etat membre de l'EUMOA – Union économique et monétaire ouest africaine. « Dans le cadre de ce partenariat stratégique, la Bad s'appuiera sur son Fonds spécial du Mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructures du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD-IPPF). Pour sa part, la Boad s'appuiera sur son Unité régionale de développement des projets en partenariat public-privé (URDPPP). Les deux institutions entendent ainsi coopérer

afin d'accroître la disponibilité des projets d'infrastructures régionales viables dans les transports, l'énergie, l'eau et les technologies de l'information et de la communication », indique un communiqué de Lomé.

Le protocole d'accord, conclu pour une période de cinq ans, porte sur l'identification, la sélection et la priorisation des projets d'infrastructure régionale envisageables en PPP, la réalisation des études de faisabilité ainsi que la structuration et l'appui à la transaction. À cet effet, les deux institutions établiront conjointement une liste de projets pouvant bénéficier d'un co-financement pour la préparation et s'accorderont sur les composantes du projet à financer, l'encadrement et la supervision des études ainsi que les modalités de décaissement. Pour la réalisation effective des projets, programmes et activités en lien avec leur domaine de coopération, les deux parties coopéreront

à travers un éventail de mécanismes.

Au terme du partenariat, plusieurs résultats sont attendus. Il s'agit, précise le communiqué conjoint, « de l'élaboration d'une liste des projets régionaux susceptibles de faire l'objet d'un développement conjoint sous le modèle PPP ; le co-financement chaque année, des activités de préparation d'au moins deux projets d'infrastructures PPP, tirés de la liste des projets régionaux sélectionnés ; le renforcement des capacités d'au moins deux promoteurs de projets ou d'agences d'exécution sélectionnées et la création et la gestion conjointe d'une base de données sur le financement des projets d'infrastructures PPP en Afrique de l'Ouest ». Pour ce faire, la BAD et la BOAD s'accordent sur le fait de travailler en synergie pour atteindre les objectifs du protocole d'accord.

Au Bénin voisin / Avec l'appui de la BAD

## Le développement de la filière anacarde est lancé

ABIDJAN, Côte d'Ivoire, 1 avril 2021/ — Accompagner l'installation de 3 000 hectares de nouveaux vergers d'anacardiens à base de plants performants, réhabiliter 10 000 hectares d'anciennes plantations par une approche de facilitation et bonification du Fonds national de développement agricole du Bénin, produire et utiliser des plants greffés de cajou sur 15 hectares de pépinières... C'est ce que vise le Projet d'appui au développement de la filière anacarde et de l'entrepreneuriat agricole, lancé le 19 mars dernier à Dassa (centre-sud du Bénin). Un projet financé à hauteur de 18,6 millions de dollars par la Banque africaine de développement (Bad). « C'est un projet qui contribuera à améliorer les performances de la filière anacarde pour lui permettre d'assurer, de façon durable, la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et de contribuer au développement économique et social du Bénin », a déclaré le ministre en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Gaston Cossi Dossouhoui.

« Tout en contribuant à l'accroissement durable des revenus des acteurs et de la productivité de la filière anacarde dans le pôle de développement agricole n°4 (Borgou-Sud-Donga-Collines), le projet devra réaliser, entre autres, le reprofilage et la réhabilitation de 145 kilomètres de pistes de désenclavement et l'installation de

15 systèmes d'hydraulique villageoise améliorée (HVA) pour les villages et les unités de transformation », a précisé, pour sa part, Siaka Kodjo, coordonnateur du projet. Le projet prévoit également la construction et l'équipement de cinq magasins de stockage d'une capacité de 1 000 tonnes chacun et l'appui à la création de vergers modernes d'anacardiens pour un rendement amélioré à l'hectare de noix de cajou de 700 kilogrammes.

Le représentant-résident de la Bad au Bénin, John Andrianarisata, a réaffirmé l'engagement de la Banque à accompagner le pays dans son développement. Selon lui, le lancement du projet confirme l'engagement de l'institution à appuyer les efforts des autorités béninoises dans la mise

en œuvre du Programme d'actions du gouvernement (PAG 2016-2021)-Volet Agriculture, en faveur d'une croissance durable et inclusive à travers une transformation structurelle de l'économie nationale. « L'objectif sectoriel de ce projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin. Plus spécifiquement, il vise à contribuer à l'accroissement durable des revenus des acteurs et de la productivité de la filière anacarde dans le pôle de développement agricole n°4 », a rappelé John Andrianarisata, soulignant que le projet appuierait la création de 10 000 emplois pour les jeunes et les femmes lors de sa mise en œuvre.

Société

## Ces mamans qui gèrent toutes seules

Etonam Sossou

6h dans un domicile à Djidjole, un quartier Lomé. Pélagie Hetsu, 43 ans, prépare le petit déjeuner de sa famille d'une main experte et rapide. Elle est bientôt rejointe par Roger son fils, adolescent, et aîné de la famille. Le garçon s'occupe de diverses tâches ménagères avant de réveiller ses deux cadets. Bientôt, la maison se remplit de voix d'enfants se préparant pour l'école. La maman s'occupe de la benjamine et l'aîné de son cadet. Pendant que les enfants avalent rapidement leur bouillie de maïs, Pélagie en profite pour prendre une douche et se préparer pour le travail. Puis tout ce petit monde s'en va pour la journée. Dans la maison, aucune présence masculine n'est visible. « *Je vis seule avec mes trois enfants* », explique Pélagie d'une voix posée. Veuve depuis 14 ans, Pélagie est vendeuse ambulante d'ananas. C'est de cette activité qu'elle tire l'essentiel de ses maigres revenus. A la mort de son mari en 2008, la quadragénaire et les siens ont dû quitter le deux-pièces qu'ils louaient pour une habitation encore plus modeste. En fait de maison, il s'agit d'un studio fait de planches. La maman partage l'unique chambre avec sa fille et ses deux garçons. Les toilettes à la turque sont situées à l'extérieur. Valérie est chef de famille. C'est elle qui a la charge de ses trois enfants.

Pour Laure Gdedivlo, la rentrée scolaire et les fêtes de fin d'année sont par exemple des périodes de grand stress. « *A la mort de mon mari, je me suis retrouvée avec 6 enfants dont le plus jeune avait 2*

*ans. A l'époque, je m'en sortais quand même grâce à mon travail d'institutrice. Mais depuis 7 ans, je suis à la retraite. Je me bats avec ma petite pension-retraite* », explique Laure qui regrette de ne plus avoir la force de ses 20 ans pour se livrer à d'autres activités. Une option qu'Adjo Etsri, 38 ans, n'a pas hésité à prendre. La fonctionnaire s'est lancée dans la confection des draps qu'elle revend aux amis et connaissances. L'argent ainsi gagné sert à payer la scolarité, les loisirs, les vêtements aux enfants. Cours d'anglais au centre pilote linguistique, abonnement dans les bibliothèques, elle ne lésine sur aucun moyen pour offrir le meilleur à ses enfants. « *Ils vont dans de bonnes écoles. Je veux qu'ils aient une vie normale comme les autres* », explique la chef de famille qui ne veut surtout pas échouer dans l'éducation de ses enfants.

Certaines femmes seules, par peur d'être traitées de mauvaises mères, s'investissent énormément dans l'éducation des enfants. Et quand survient un obstacle, elles le vivent comme un échec personnel. C'est le sentiment qui a longtemps accompagné Julie 4 enfants (2 filles et 2 garçons), tous adultes aujourd'hui. « *A un moment donné, je me suis retrouvée avec des adolescents en pleine crise qui me questionnaient parfois sur notre situation. Mon deuxième fils a été le plus rebelle. Il s'est mis à faire l'école buissonnière malgré l'intervention de ses oncles* », raconte Julie qui se sent toujours un peu coupable de cette dérive. Un sentiment largement partagé par certaines mères. Il arrive qu'une tension survienne dans



la famille parce qu'elles doivent répondre seules à plusieurs demandes affectives et financières.

« *Plus jeune, j'avais tendance à comparer notre rythme de vie à celui des autres en pensant que ma mère ne faisait pas assez. Un jour, j'ai compris que ce n'était pas facile pour elle. En plus de son travail, de ses activités sociales, de son rôle d'aînée de la famille, elle devait surveiller nos devoirs, nous redonner confiance en cas de doute, essayer nos chagrins, veiller sur nous pendant la maladie, se transformer en mère fouettarde en cas de bêtises, etc. J'ai compris que ma mère c'est aussi mon père* », reconnaît Sitsope, 30 ans, qui a pris conscience tard que sa mère a dû renoncer à des opportunités comme refaire sa vie pour l'aider à grandir.

**Tu sors encore ?**

Confrontées à un rythme de vie intense ou par peur de briser un équilibre familial acquis au prix de nombreux sacrifices, certaines mères seules renoncent parfois à refaire leur vie ou alors vivent des amours compliquées. Pélagie a bien essayé : « *Mais à force d'entendre des « tu sors encore? », j'ai mis un terme à*

*ma relation. Pour autant, je n'ai pas encore mis une croix sur ma vie de femme* », dit-elle. Contrairement à Adjo qui ne souhaite plus se mettre en couple. « *Depuis 5 ans, mes enfants et moi sommes bien. Ils ne manquent de rien. Nous formons une petite famille unie et heureuse* ».

**Une femme seule peut-elle bien s'occuper de ses enfants ?**

« *Le père est important* », Anatole Alokpa étudiant

A mon humble avis, une femme

qui s'occupe seule d'un ou de plusieurs enfants aura toujours des difficultés pour assurer l'éducation de ces derniers. Notamment en ce qui concerne la discipline. Chez nous le père symbolise l'autorité. Un bon père sait comment mettre un frein au débordement d'un enfant ; il sait mieux faire régner la discipline au sein de la famille. Nos mères sont souvent plus douces, plus tendres. Elles cèdent plus facilement aux demandes ou caprices des enfants. Du

coup certains prennent des mauvaises habitudes. Pour moi, une présence masculine est importante pour aider l'enfant à bien grandir.

« *Elle transmet des valeurs* »  
Sylvie Ahiany, infirmière

Oui, une femme peut valablement s'occuper de ses enfants et faire d'eux des adultes responsables. Ceci parce que la femme a toujours été le pilier de la famille. Même dans les familles traditionnelles, c'est à elle qu'il revient de gérer le foyer. Lorsqu'elles n'ont pas un emploi stable, elles trouvent toujours une activité (commerce) pour avoir de l'argent. Elles réussissent à envoyer les enfants à l'école, à l'université. Une femme seule peut transmettre des valeurs comme le respect des aînés, l'amour du travail bien fait, la débrouillardise. Pour s'en rendre compte, il suffit d'en parler avec des gens. Nombre d'entre eux vous diront : c'est ma mère qui m'a appris à faire la cuisine, à repasser, etc.

Afrique/santé

## Les maladies non transmissibles constituent la majeure partie de ces pertes

Etonam Sossou

Un rapport du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, basé sur des données provenant de 47 pays, estime que l'Afrique perd environ US \$ 2,4 milliards de la valeur totale des biens produits et des services fournis chaque année, en raison des maladies qui frappent les populations de ces pays. « *Les maladies non transmissibles sont la principale cause de perte de productivité dans la région africaine* », indique le rapport.

Selon l'OMS, environ 47 %, soit 796 milliards de dollars, de cette perte de productivité pourraient être évités en 2030 si les objectifs de

développement durable liés à ces conditions sanitaires sont atteints. « *Ce dont nous avons besoin ne se décline pas seulement sous la forme d'un surcroît d'argent pour la santé* ».

Grace Kabaniha, économiste de la santé au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, a déclaré que les dépenses consacrées au bien-être sanitaire des populations étaient une nécessité pour l'Afrique, car c'est un investissement extrêmement rentable pour la région. « *Ce dont nous avons besoin ne se décline pas seulement sous la forme d'un surcroît d'argent pour la santé* », a déclaré Grace Kabaniha à SciDev.Net. « *Il s'agit aussi de*

*plus de santé pour les ressources financières dont nous avons besoin. Il est donc important d'améliorer l'efficacité des dépenses de santé. Atteindre les soins de santé universels est bon pour les objectifs de développement durable* ».

Les chercheurs ont utilisé une approche fondée sur le capital humain, pour estimer les pertes en leur attribuant une valeur monétaire en termes de perte de productivité du travail du fait qu'une personne est malade ou décède prématurément. L'objectif général était de plaider en faveur d'un investissement dans la mise en œuvre de l'ODD 3, de garantir une vie saine et de promouvoir le bien-être de tous.

KNTB devient **Radio one** KNTB 102.7  
102.7 Fm  
Suivez nous f @  
One Radio Numéro 1 au Togo  
www.oneradio.tg  
(+228) 7021515  
contact@oneradio.tg

### Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°638  
de LOTO KADOO du 12 Mars 2021

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 639<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO sans bonus. Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°641 de LOTO KADOO du 02 Avril 2021

Numéro de base

Numéros bonus

60 79 41 11 18 30 52

### LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°194  
DE LOTO Sam du 13 Mars 2021

Le tirage N°195 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 20 Mars 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, c'est à LOME, KPALIME et SOTOUBOUA que la LONATO a recensé des gagnats de gros lots. Dans les autres villes du pays, c'est essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Ainsi à LOME, la LONATO a recensé deux lots de 1.000.000F CFA, gagnés sur les points de vente 60427 et 60628.

A KPALIME, c'est un lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 40040.

La ville de SOTOUBOUA n'est pas en reste avec lot de 1.500.000F CFA gagné sur le point de vente 10321

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°197 de LOTO SAM du 03 Avril 2021

Numéro de base

33 29 08 45 16



## TMONEY TRAVAILLE A VOUS FOURNIR LE MEILLEUR



**Lomé (Togo), Vendredi le 19 Février 2021** – TMoney en pleine phase d'amélioration pour apporter à ses clients de nouvelles fonctionnalités plus simples, plus pratiques, plus rapides et plus sécurisées pour une nouvelle expérience utilisateur.

Togocom travaille à améliorer le service TMoney ; pour ce faire nous avons procédé dans la nuit du 06 au 07 février 2021 aux travaux de migration sur sa nouvelle plateforme TMoney. Des travaux de migration qui ont entraîné à ce jour quelques désagréments au niveau de certaines transactions.

Les paiements, les achats et les transferts d'argent connaissent un essor fulgurant avec la nécessité d'une adaptation permanente aux nouvelles exigences des clients. Cette forte progression avec de nouvelles tendances et de nouveaux usages ont nécessité des travaux d'optimisation des capacités de la plateforme TMoney afin de faciliter aux mieux la vie de notre clientèle.

Togocom est conscient des difficultés rencontrées dans l'usage du service TMoney et tient à rassurer ses clients que toutes ses équipes restent mobilisées et travaillent d'arrache-pied pour améliorer le service et assurer de façon pérenne le retour rapide à la normale.

Pour Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO), « *Nous continuons le changement en réaffirmant notre engagement à écouter nos clients, à innover pour eux et à satisfaire davantage leurs besoins. Nous tenons également à les rassurer que toutes nos équipes sont constamment mobilisées et à pied d'œuvre pour un retour à la normale dans les plus brefs délais. Nous remercions tous nos clients pour la confiance renouvelée au quotidien. Notre détermination à fournir un service de qualité à la hauteur des attentes de nos clients reste donc inchangée. Bientôt de nouvelles fonctionnalités vous faciliteront encore plus la vie* ».

Togocom présente ses sincères excuses pour le désagrément et s'emploie continuellement à éviter à l'avenir ce genre de dysfonctionnement. Togocom promet d'être toujours présent aux côtés de ses clients pour faciliter et améliorer leur quotidien.

### Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO)

 <p><b>Togocel Togotelecom</b> À propos de TOGOCOM</p>	<p>Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.</p>
 <p><b>AXIAN</b> LET'S GROW TOGETHER À propos de AXIAN</p>	<p>Né à Madagascar il y a 150 ans, Axian est un groupe diversifié présent dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Avec plus de 4900 salariés dans l'océan Indien et en Afrique, nous sommes partenaire de la transformation économique des pays émergents. Nous nous assurons systématiquement de l'impact durable et positif de nos activités sur le quotidien du plus grand nombre. Parce qu'être connecté devient désormais un droit fondamental, Axian accompagne les entreprises du secteur Télécoms pour offrir le meilleur des innovations numériques et permettre au plus grand nombre d'être connecté à leurs proches et au monde. En savoir plus sur Axian : <a href="http://www.axian-group.com">www.axian-group.com</a></p>

Place de la Réconciliation – Quartier Atcharvé - BP 333 – Lomé – Togo - [togocom.tg](http://togocom.tg)   

Contact : Lionel TSOTO, Directeur de la Communication - Cel : +228 93773610 - E-mail : [lionel.tsoto@togocom.tg](mailto:lionel.tsoto@togocom.tg)